

TITRES DES ACTES DONT LA DISTRIBUTION N'EST PAS GÉNÉRALE.

BAS-CANADA.—ACTES PERSONNELS ET PRIVÉS.

CAP. CXII.

Acte pour autoriser l'union de la compagnie du chemin de fer de Montréal et Lachine, et de la compagnie du chemin de fer du lac Saint Louis et de la ligne provinciale, et pour d'autres fins relatives aux dites compagnies.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXIII.

Acte pour continuer et étendre le chemin de fer de Montréal et Lachine, et pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction du Saint Laurent et de l'Outaouais.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXIV.

Acte pour autoriser la compagnie des propriétaires du chemin de fer de Champlain et du Saint Laurent à prolonger le dit chemin, et pour d'autres fins.

[24 Juillet, 1850.]

CAP. CXV.

Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un chemin de fer du village d'Industrie au township de Rawdon, dans le Bas-Canada.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXVI.

Acte pour incorporer Peter Paterson, Ecuyer, et autres, sous le nom de "la compagnie du chemin de fer de Québec et Richmond."

[10 Août, 1850.]

CAP. CXVII.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Québec et St. Andrews.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXVIII.

Acte pour amender de nouveau l'acte pour incorporer la compagnie des chemins à lisses du St. Laurent et de l'Atlantique, et autres actes relatifs à la dite compagnie, et pour étendre les pouvoirs de la dite compagnie.

[24 Juillet, 1850.]

CAP. CXIX.

Acte pour prolonger la période fixée pour l'achèvement du télégraphe de l'association du télégraphe électrique de l'Amérique britannique du nord, et pour d'autres fins relatives à la dite association.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXX.

Acte pour incorporer la compagnie du télégraphe de Bytown et Montréal.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXXI.

Acte pour accorder de plus amples pouvoirs à la compagnie d'assurance de Montréal contre le feu, sur la vie, et pour la navigation intérieure, et pour changer le nom de la dite compagnie.

[10 Août, 1850.]

CAP. CXXII.

Acte pour amender l'ordonnance pour incorporer la bibliothèque des avocats de Montréal.

[24 Juillet, 1850.]

CAP. CXXIII.

Acte pour incorporer les pilotes pour le havre de Québec et au-dessus.

[10 Août, 1850.]